

11687

DDC 84.12

ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU  
FLEUVE SENEGAL  
O.M.V.S.

PROGRAMME DE VULGARISATION DE LA  
MOYENNE MECANISATION DANS LA RIZICULTURE  
ET REALISATION DES PERIMETRES IRRIGUES  
- DEUXIEME PHASE -

PROGRAMME FINANCE PAR LE DEPARTEMENT DE LA COOPERATION  
AU DEVELOPPEMENT - MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DE LA REPUBLIQUE D'ITALIE

*Activités d'alfabetisation fonctionnelle, formation  
et divulgation*

*- Rapport Interimaire -*

ITALIMPIANTI

Rome, Juin 1989

**PROGRAMME OMVS/MAE/ITALIMPIANTI**

**ACTIVITES D'ALPHABETISATION ET FORMATION**

**RAPPORT INTERIMAIRE**

**-AVRIL 1989-**

## Tables des matières

### 1. INTRODUCTION

- 1.1 Generalités
- 1.2. Historique du projet
- 1.3. Organisation interne des coopératives
- 1.4. Etat actuel

### 2. FORMATION

- 2.1. Besoin de formation et objectifs
- 2.2. Programme
  - 2.2.1. Profils fonctionnels
  - 2.2.2. Documents de gestion et entretien
- 2.3. Activités de formation au Sénégal
  - 2.3.1. Situation actuelle et considérations
  - 2.3.2. Indications
- 2.4. Activités de formation en Mauritanie
  - 2.4.1. Situation actuelle et considérations
  - 2.4.2. Notes préliminaires et recommandations

### 3. ALPHABETISATION

- 3.1. Besoin d'alphabétisation et objectifs
- 3.2. Programmes
  - 3.2.1. Bénéficiaires
  - 3.2.2. Personnel
  - 3.2.3. Méthodologie
- 3.3. Activités d'alphabétisation en Mauritanie

3.3.1. Situation initiale et typologie des cours

3.3.2. Organisation des cours

3.3.3. Situation actuelle

3.4. Activités d'alphabétisation au Sénégal

3.4.1. Situation initiale et typologie des cours

3.4.2. Organisation des cours

3.4.3. Situation actuelle

3.4.4. Indications

#### **4. POST-ALPHABETISATION**

4.1. Méthodologie

4.2. Programmes

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Generalités

D'après l'experience de formation et assistance technique acquise pendant la 1ere phase du projet,un programme de formation théorique et pratique à été élaboré pour la 2 eme phase,qui concerne:

- .la gestion des cooperatives;
- .la conduite et l'entretien des machines agricoles;
- .le technique de culture du riz;
- .l'organisation de production des perimètres rizicoles

Ce programme de formation à été adressé principalement aux responsables des Comité de Gestion (C.d.G.),dont la constitution à été choisie librement par les villages interessés

Le projet dès le début de l'organisation des cooperatives a seulement proposé la condition qu'au moins le trésorier et le magasinier soient alphabétisés,c'est à dire à même de rédiger les documents contables et de magasin et en état de controler la gestion de la coopérative.Au debut seulement quelques cooperatives ont respecté cette condition,qui par la suite s'est généralisée à l'ensemble des cas.

En effet on avait estimé que la reponse à la formation est en général en fonction du niveau d'alphabétisation des cadres et on a par conséquent jugé nécessaire de rédiger un programme d'alphabétisation fonctionnelle de manière que tous les membres des C.d.G. ayant la possibilité de bien accomplir leur propre tache. Au même temps,l'on a pensé à ouvrir les cours d'alphabetisation à tous ceux qui le demandaient,de maniere à doter la coopérative d'un large nombre de personnes alphabétisées qui pourront eventuallement,en futur,sostituer les responsables actuels.

Des programmes d'alphabétisation fonctionnelle ont été élaborés en collaboration avec le CNAPTI pour les coopératives sénégalaïses,et en collaboration avec des instituteurs de l'école primaire ,résidants dans les villages interessés,pour les cooperatives mauritanienes ,la SONADER n'ayant pas une structure pour l'alphabétisation.

Sur la base de ces programmes (formation,alphabétisation)l' on a établi une activité de supervision et suivi divisé en trois phases liées à trois missions différentes.Les premières deux missions ont été faites pour coordonner l'activité des agronomes expatriés et de leur homologues ,et en même temps pour apporter les corrections qu'il fallait aux programmes susdits,la troisième et dernière mission sera faite pour analyser les résultat atteints et proposer d'eventuelle correctif pour le futur.

Ce rapport interimaire a été rédigé à la suite de la deuxième mission menée dans la periode Fevrier-Mars 1989.

## 1.2. Historique du projet

L'OMVS (Organisation pour la Mise en Valeur de la Vallée du Fleuve Sénégal) a été chargée par ses pays membres (Sénégal, Mauritanie et Mali) de coordonner et surveiller les activités de développement des territoires le long du fleuve Sénégal.

Le développement de cette zone est en train de bénéficier de la construction et progressive mise en activité des barrages de Manantali et Diama qui règlent le débit du fleuve et la remonté des eaux saumâtres.

Pour cela l'OMVS a proposé au Ministère des Affaires Etrangères Italien, Direction Générale de la Coopération et du Développement, de financer le "Programme de divulgation de la moyenne mécanisation dans la riziculture et réalisation des pérимètres irrigués". Le programme prévoyait la construction de moyens pérимètres irrigués (50 ha) pour la culture du riz pendant deux saisons annuelles effectuées grâce à une moyenne mécanisation.

La gestion des pérимètres est confiée à des coopératives de village de 50 adhérentes, chacune élisant son Comité de Gestion.

Le but principal du programme est de satisfaire les besoins en riz de la population résidente et créer des surplus de production pour le commercialiser.

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- Réalisation de 20 pérимètres de 50 ha. chacun, dont 10 dans le Département de Podor (Sénégal) en correspondance avec les villages de Guedé, Donaye et Diatar, et 10 dans le Département de Boghè (RIM) en correspondance avec les villages de Donaye M., Sinthiane, Leboudou, Ndiaw Reo, Tessem, Tekenguel, Aly Guellé et Ranere
- Fourniture de moyens mécaniques et des facteurs de production pour la 1ère campagne agricole;
- Assistance technique et formation à la gestion, technique agronomiques, utilisation et entretien des machines agricoles.

Le programme a débuté en 1984 et au mois de Juin 1988 a été prolongé pour une deuxième phase qui terminera au mois de Décembre 1989.

### 1.3. Organisation intérieure des coopératives et de leur Comités de Gestion

Le programme OMVS/IT prévoit la construction et la mise en culture de périmètres avec une superficie de 50 ha. Une parcelle de 1 ha. est remise à chaque assignataire.

Les cinquante agriculteurs choisis doivent constituer un groupement "pré-coopératif" en Mauritanie et une "section coopérative villageoise" au Sénégal. L'ensemble de plusieurs de "sections" font une coopérative, alors qu'en Mauritanie le groupement "pré-coopératif" est susceptible de se transformer directement en coopérative seulement après plusieurs années d'activité.

L'assemblée des assegnataires élit des responsables pour chaque "section" ou "groupement", qui ont des fonctions distinctes et complémentaires entre eux. Ils s'agit des suivants :

- Chef de section ou President
- Secrétaire
- Trésorier
- Magasinier
- Technicien villageois
- Responsable suivi des machines agricoles
- Gérant de la décortiqueuse
- Responsable de la commercialisation (Sénégal)
- Chef de secteur d'irrigation

D'après l'expérience des premières coopératives, on a revisé les tâches des chaque responsable en définissant au mieux leurs fonctions et leurs rôles.

Nous nous référeront en particulier au secrétaire, au responsable suivi machines, au gérant déc. et au chef de secteur. Dernièrement, on a jugé nécessaire d'insérer un responsable pour la commercialisation dans les coopératives de la rive sénégalaise, en amplifiant les fonctions déjà accomplies, mais non officiellement, par celui qui était chargé de la pesée du riz après la récolte.

A ces responsables il faut ajouter les dix conducteurs des machines qui ne font pas partie du Comité de Gestion mais qui sont considérés parmi les responsables des coopératives à tous les effets.

#### 1.4. Etat actuel

Durant la période pendant la quelle la deuxième et plus récente mission de l'expert du secteur alphabetisation-formation c'est déroulée, Février 1989, le programme OMVS/MAE/IT présente la situation suivante:

SENEGAL-On est en train d'achever la réalisation de quatre périmètres prévus dans la zone de Guedé. Leurs coopératives (Guedé IT1, IT2, IT3, IT4) ont été constituées et suivent les activités de formation et alphabétisation. On prévoit la mise en culture de ces périmètres pour la contre-saison chaude (Février-Juin) de cette année.

#### SAISONS DE CULTURE

	lug	ago	set	ott	nov	dic	gen	feb	mar	apr	mag	giu
hivernage												
c/sais.												

Au mois de Juillet 1988 on avait déjà remis son périmètre à la coopérative de Donaye IT4, qui a déjà cultivé pendant l'hivernage (Aout-Décembre 1988), et qui se prépare à semer pour la campagne de contre-saison 1989, en même temps que les autres cinq coopératives (Donaye IT1, IT2, IT3 et Diatar IT1, IT2) déjà au travail.

Parmi ces cinq coopératives une a déjà fait quatre saisons, tandis que quatre ont cultivé pendant trois saisons successives.

MAURITANIE-Au mois de Juillet 1988 les périmètres de Tessem IT1, IT2, Tekenguel IT1, Sinthiane IT1 et Donaye IT1 ont été achevés et remis aux coopératives respectives.

Dans ces périmètres on a cultivé pendant la saison de l'hivernage 1988.

A la suite des difficultés pour la commercialisation du riz, liés à la rédefinition des fonctions du CSA (Commissariat de Sécurité Alimentaire) ces coopératives sont dans l'impossibilité de se ravitailler en facteurs de production nécessaires pour cultiver pendant la contre-saison chaude 1989.

Ces problèmes, conjointement aux tensions ethnico-sociales qui se sont produites dans certaines coopératives de la zone Mauritanienne, ont empêché la culture d'hivernage 1988 dans les

premiers cinq périmètres déjà remis au mois de Janvier 1988 ((AliGuele IT1, Dar El Barka IT1, Loubodou IT1, Ranere IT1 et Ndiaw Reo IT1). Ces derniers périmètres ont par consequent effectué seulement la campagne de contre-saison chaude 1988.

COOPERATIVE h 86 cs87 h 87 cs88 h 88 cs89

-----  
RIM

AliGueleIT1		x
D.BarkaIT1		x
Loubod.IT1		x
RanereIT1		x
N.ReoIT1		x
Tessemit1		x
Tessemit2		x
Sinth.IT1		x
Tekeng.IT1		x
DonayeIT1		x

COOPERATIVE h 86 cs87 h 87 cs88 h 88 cs89

-----  
SENEGAL

DonayeIT1	x	x	x	x	x
DonayeIT2		x	x	x	x
DonayeIT3		x	x	x	x
DonayeIT4					x
DiatarIT1		x	x	x	
DiatarIT2		x	x	x	
GuedeIT1					x
GuedeIT2					x
GuedeIT3					x
GuedeIT4					x

## 2. FORMATION

---

### 2.1. Besoins de formation

Au début le projet(1ere phase) était chargé de l'activité de formation destinée seulement aux responsables des coopératives et réalisée par les agronomes expatriés et leurs homologues avec des techniques "on the job" ou de formation fonctionnelle.

Cette activité a concerné les premiers pérимètres mis en culture sur la rive sénégalaise et se référait à des engagements de collaboration initialement pris par la SAED (et par la SONADER) dans le but d'assister à l'entraînement dans les pérимètres IT/OMVS et ainsi à les intégrer avec la formation des autres coopératives existantes ou prévues le long du fleuve Sénégal.

Cette contribution des Société Nationale a été plutôt faible, à cause du progressif désengagement de deux sociétés d'Etat. Le projet a donc du pourvoir à la redéfinition de son intervention dans le secteur de la formation. Redéfinition nécessaire dans le but d'atteindre une réelle capacité d'autogestion de la part des coopératives.

L'on a, par conséquent, repéré des points critiques, qui s'ils n'étaient pas pris en charge directement par le projet, auraient pu déterminer l'échec du modèle proposé:

- Formation et assistance à l'entretien et gestion machines;
- Formation et assistance à la gestion administrative et comptable;
- Formation et assistance à l'approvisionnement en facteurs de production et à la commercialisation;
- Formation et assistance aux techniques culturelles.

Les points ci-dessus portent sur le fait que les agriculteurs prennent complètement en charge l'exploitation de leurs pérимètres. Tache, celle-ci, très difficile et qui implique une véritable transformation culturelle, qui on passe d'une agriculture pluviale et extensive à une agriculture irriguée et intensive.

Ce changement met l'agriculteur devant des choix et des risques économiques et de gestion dont traditionnellement il n'a jamais du se soucier à un tel niveau.

L'agriculteur doit en effet se confronter à l'obtention des services commerciaux et de production, provenant de l'extérieur du village, avec des temps et des règles rigides et presque inconnues à l'agriculture traditionnelle.

De plus comme le projet présente des caractéristiques d'innovation assez radicale (parcelle de 1 ha., moyenne mécanisation, double culture, etc.) il demande une gestion technique très attentive pour que l'intensité élevée de culture puisse justifier financièrement ce type de changement et de risque.

Le projet ne peut évidemment faire face à cette difficile transaction étant donné que les différentes influences locales et externes. De plus la participation directe des institutions nationales et locales est essentielle à garantir le succès et la continuité des résultats dans les temps.

D'après l'expérience acquise le projet a aussi avancé des considérations qui ont de plus en plus aidé à améliorer l'approche de formation, par exemple;

- Le bas niveaux d'alphabetisation, surtout chez les cadres du C.d.G., fait qu'il n'y a pas une adéquate capacité à la gestion et orientation des activités techniques et administratives;
- La faible participation des assignataires à s'engager directement et activement, influence négativement l'efficacité des travaux communautaires et l'entretien des infrastructures des périmètres;
- Les structures traditionnelles du village ne sont pas à même de suivre la complexe gestion de l'approvisionnement, de la production intensive et de la commercialisation

D'après ces considérations générales on a élaboré des mesures et action spécifiques. Synthétiquement:

- 1) Sensibilisation directe de tous les assignataires sur les objectifs que le projet se propose, dans le but de stimuler une participation plus active et d'obtenir une

plus grande capacité d'auto-controle dans les coopératives;

2)Elaboration et éxecution d'un programme détaillé de formation à la gestion, à la technique agricole, à la conduite et entretien machines.

3)Elaboration et éxecution d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle, suivi d'une cycle de post alphabétisation pour lier l'action pédagogique à la formation.

4)Renforcement de l'assistance mécanique et agronomique, pour atteindre l'autogestion de la cooperative après deux campagnes.

## 2.2. Programme de formation

En considération des temps de réalisation du projet et d'après l'expérience acquise pendant la première phase, on a élaboré une programme de formation fonctionnelle et intensive, articulée en divers modules, associées en cycles, qui s'adressent chacun à des destinataires spécifiques.

Le système en modules "sequentielle", que l'on a élaboré, est principalement en fonction du niveaux d'entrée et de l'objectif de "sortie" établis à l'avance.

Dans notre cas l'objectif est correspondant aux fonctions pratiques que chaque responsable de la coopérative doit accomplir pour l'achèvement de sa tâche.

Pour atteindre les objectifs de sortie le programme examine donc exactement les conditions d'"entrée" des stagiaires, se développe au fur et à mesure en atteignant progressivement des objectifs plus complexes et complets, et prévoit des tests d'évaluation intermédiaires et finaux.

Chaque stade comprend des activités pratiques alternativement à des heures de théorie. La division en modules permet une gestion plus aisée du programme en le rendant plus flexible et capable de faire face à d'éventuelles problèmes qui puissent ne compromettre l'itinéraire formatif. (Annex 1)

Pour chaque cycle on établi:

- \* destinataires
- \* objectifs généraux
- \* déroulement du programme

Pour chaque module on établi:

- \* objectifs spécifiques
- \* contenus
- \* nombre de sessions (chaque session est composée en unités de 3 heures)

Pour les tests intermédiaires et finaux on fixe:

- \* destinataires
- \* objectifs prévus
- \* contenus
- \* No. de sessions

Le programme est ainsi divisé:

CYCLES	MODULES
Information et sensibilisation initiale.....	No 4
Gestion (I cycle) .....	No 9
Gestion (II cycle) .....	No 12
Technique rizicole .....	No 9
Conducteurs (GMP) .....	No 11
Conducteurs (GEO) .....	No 16
Conducteurs (M-L) .....	No 14

#### 2.2.1. Profils fonctionnels

Comme déjà dit précédemment, le système des modules séquentiels, fait référence à des objectifs pratiques que chaque responsable doit atteindre à l'issue de l'action éducative.

Il fallait donc définir du début les profils fonctionnels correspondants aux rôles nécessaires à la gestion de la coopérative.

##### Chef de section

###### Fonctions:

- 1) Contacts avec les autorités administratives, la Société Nationale de Développement, la banque, autres organismes nationaux.
- 2) Contacts avec les techniciens du projet.
- 3) Supervision de la répartition des parcelles du périmètre aux exploitants.
- 4) Suivre les cotisations de chaque membre.
- 5) Suivi et contrôle des dettes individuelles et de leur remboursement.
- 6) Suivi de la gestion globale de la section.

- 7) Appui à la mise au point et exécution du calendrier cultural pour le riz et la policulture.
- 8) Approbation des prévisions (avec le technicien villageois, le magasinier et le trésorier) concernants les besoins en facteurs de production.
- 9) Supervision générale (avec le trésorier et le responsable suivi des machines agricoles) de la gestion des machines agricoles.
- 10) Convoquer et diriger (avec le secrétaire) les réunions et les assemblées générales.
- 11) Développer le sens coopératif auprès des assignataires.
- 12) Promouvoir la participation des exploitants à toutes les activités d'exploitation du périmètre.
- 13) Appui à la recherche de solution aux problèmes concernants la commercialisation des produits.
- 14) Sensibilisation et promotion des travaux d'entretien du périmètre.
- 15) Supervision du travail des cadres du bureau de gestion et des Chefs de secteurs.

#### Profil

- 1) Expérience dans l'exploitation d'un périmètre rizicole irrigué (OBLIGATOIRE)
- 2) Savoir lire et écrire en poulaar et parler en français (OBLIGATOIRE)
- 3) Notions de gestion

#### Secrétaire

##### Fonctions

- 1) Organisation et préparation des ordres du jour et des comptes rendus des réunions et assemblées de la section.
- 2) Tenue du livre des adhérents et parties sociales.
- 3) Assurer l'interim du Chef de section.
- 4) Assurer la correspondance et tenir les relations extérieures (sous les directives du Chef de section)

#### Profil

- 1) Savoir lire et écrire en poulaar et français (OBLIGATOIRE).

2) Notions en gestion (PREFERENTIEL).

**Trésorier**

**Fonctions**

- 1) Classement des documents
- 2) Suivi du compte en banque.
- 3) Suivi du cahier des cotisations.
- 4) Elaboration du compte d'exploitation (individuel et de section).

**Profil**

- 1) Savoir lire et écrire en poulaar (OBLIGATOIRE)
- 2) Notions en gestion.

**Magasinier**

**Fonctions**

- 1) Stockage et distribution des facteurs de production.
- 2) Tenue des cahiers d'entrée et sortie des facteurs de production et produits.
- 3) Inventaire périodique du stock de magasin.
- 4) Stockage des pièces détachées et tenue des documents relatifs.

**Profil**

- 1) Savoir lire et écrire en poulaar et français (OBLIGATOIRE).

**Technicien villageois**

**Fonctions**

- 1) Elaboration du calendrier cultural rizicole.
- 2) Prévision des besoin en facteurs de production (quantités, prix, temps de livraison).
- 3) Contacts avec les technicien du projet.
- 4) Suivi des opération mécanisées sur le périmètre.

- 5) Organisation et suivi de toutes les phases de la culture du riz.
- 6) Organisation de la gestion de l'irrigation.
- 7) Assistance technique à la policulture.
- 8) Coordination et organisation des travaux d'entretien du périmètre.
- 9) Coordination des Chefs de secteur.

Profil

- 1) Expérience dans l'exploitation d'un périmètre rizicole (OBLIGATOIRE).
- 2) Savoir lire et écrire en poulaar.

**Responsable suivi machines agricoles**

Fonction

- 1) Etablir la programmation des travaux des machines (avec le technicien villageois).
- 2) Suivi des travail des machines.
- 3) Elaboration de l'endettement individuel pour chaque machine.
- 4) Etablissement du compte d'exploitation pour chaque machine.
- 5) Controler le respect des opérations d'entretien.
- 6) Supervision des cahiers des machines.

Profil

- 1) Savoir lire et écrire en poulaar (OBLIGATOIRE)
- 2) Connaissance de base en mécanique ou disponibilité à suivre un cours de formation "ad hoc" (OBLIGATOIRE).

**Gérant de la décortiqueuse**

Fonction

- 1) Superviser le travail des opérateurs de la décortiqueuse.
- 2) Collecter les sommes payées par les

- ~~utilisateurs/utilisatrices de la machine et livrer des coupons équivalents aux sommes recues.~~
- 3) Déposer régulièrement les sommes collectées auprès du trésorier, en contrôlant les quantités de carburant, lubrifiants et pièces détachées utilisées par les conducteurs
  - 4) Vérifier la tenue du cahier de la machine par les conducteurs.
  - 5) Aider le trésorier à établir un compte d'exploitation prévisionnel et final de la décortiqueuse.

#### Profil

- 1) Savoir lire et écrire en poulaar et français (OBLIGATOIRE).
- 2) Disposer de connaissances de base en mécanique, fonctionnement et entretien de la décortiqueuse (PREFERENTIEL).

#### **Responsable de la commercialisation**

##### Fonctions

- 1) Organisation et préparation du "secco"
- 2) Assurer les pesées du paddy et coordonner les autres activités de commercialisation.
- 3) Collecte du paddy provenant des remboursements en nature et des ventes individuelles.
- 4) Tenue de cahier des entrées et sortie de paddy.
- 5) Inventaire périodique des sacs du paddy stockés.
- 6) Etablir après chaque pesée une recue au dé remboursement ou de vente justifiant l'entrée du paddy.
- 7) Elaboration du bilan de la commercialisation à la fin de chaque campagne.

##### Profil

- 1) Savoir lire et écrire en poulaar et français (OBLIGATOIRE).
- 2) Notions en gestion (PREFERENTIEL).

## **Chef de secteur**

### **Fonctions**

- 1) Suivre les opérations culturales dans le secteur.
- 2) Suivre la préparation du sol dans le secteur.
- 3) Suivre la pré-irrigation dans le secteur.
- 4) Suivre les irrigations dans le secteur.
- 5) Transmettre les décisions prises par les techniciens villageois aux exploitants et contrôler leur application.
- 6) Organiser l'entretien du réseau d'irrigation dans le secteur.

### **Profil**

- 1) Expérience d'exploitation d'un périmètre rizicole(OBLIGATOIRE).

### **2.2.2. Documents de gestion et entretien**

On a rédigé des documents qui donnent la possibilité d'une part de compléter la formation théorique par des supports techniques et didactiques et d'autre part de fournir aux responsables des moyens appropriés à l'achèvement de leurs fonctions.

Ces documents ont été rédigés en langue française et ont été traduits en langue wolof et c'est ainsi qu'ils sont utilisés.

Les mêmes documents sont utilisés pour les cours d'alphabétisation et particulièrement pour le cours de post-alphabétisation, étant considéré, ce dernier, comme le trait d'union entre l'action pédagogique et celle de formation.

Nous présentons la liste des documents dans la page suivante.

Il faut souligner l'importance de la rédaction correcte des documents, qui sont la base essentielle et indispensable pour une bonne gestion administrative et technique des coopératives et de leur production.

LISTE DES DOCUMENTS DE GESTION ET ENTRETIEN PRODUIT PAR LE PROJET

OPERATION	DOCUMENT	TENU PAR	A UTILISER DANS LA FORMATION AU CYCLE
Cotisation	1. Reçu (de cotisation) 2. Liste des assignataires cotisés	. trésorier . trésorier	I I
Suivi des stocks	3. Fiche de suivi stock (une pour le gasoil, une pour les intrants) 4. Fiche de répartition individuel	. magasinier . magasinier	I I
Suivi de la caisse	5. Livret de caisse	. trésorier	I
Suivi des machines agricoles	6. Carnet de bord	. conducteurs . responsable suivi machines (control de l'utilisation)	I
Bilan de la campagne	7. Recensement des facteurs de production 8. Coûts des travaux mécanisés 9. Compte d'exploitation 10. Compte d'exploitation individuel (en cas de division paritaire de charges)	. bureau de gestion complet . classifiés par le secrétaire ou le trésorier	II
Bilan de l'endettement	11. Etat d'endettement global 12. Etat d'endettement individuel		
Suivi des remboursement	13. Cahier de remboursement 14. Reçu de remboursement	. trésorier	II

OPERATION	DOCUMENT	TENU PAR	A UTILISER DANS LA FORMATION AU CYCLE	
	Suivi des ventes du riz des assignataires (excedant le remboursement dû) effectué par la Section à la Société Nationale	15. Cahier des ventes	. trésorier	I
	Suivi des recettes de la décortiqueuse	16. Livret de caisse	. gérant de la décortiqueuse	II
	Suivi des transactions bancaires	17. Livret de banque	. trésorier ou secrétaire(1)	II

(1) Les chéques bancaires doivent être signés conjointement par: Chef de section et trésorier, ou chef de section et secrétaire, ou secrétaire et trésorier

L'analyse croisée de ces documents permet et le calcul et la définition de l'état d'avancement saisonnière au point de vue technique et administrative soit le compte des quote-parts que chaque assignataire doit pour les couts de la campagne agricole.

D'après la correcte tenue de ces documents, on déduit la quantité de production qui peut être commercialisée par la coopérative, aussi bien que la part de production qui revient à la famille de l'agriculteur, soit pour auto-consommation soit pour la vente directe au marché.

Conjointement à ces documents, l'on a dressé des fiches techniques pour l'entretien de chaque machine du projet. Ces fiches sont en langue française et poulaar.

### 2.3. Activités de formation au Sénégal

Dans les dix périmètres de la rive sénégalaise les activités de formation se sont déroulées de façons différentes selon la période de la remise des périmètres aux coopératives.

Les périmètres de Donaye IT1, IT2, IT3, et Diatar IT1, IT2 ont été livrés pendant la campagne 1986/1987 alors que ceux de Donaye IT4 et Guede IT1, IT2, IT3, IT4 pendant la campagne 1988/1989.

Dans les premiers cinq périmètres la formation a suivi un programme d'entraînement théorique/pratique en liaison étroite avec les activités de mise en culture. Ce type de programme a eu une certaine efficacité et les résultats obtenus ont permis, à ces périmètres, d'obtenir des bons résultats productifs.

Par la suite le projet, comme déjà écrit précédemment, a jugé nécessaire d'appuyer et de rationaliser son action dans le but de promouvoir les bénéficiaires dans leur capacité d'autogestion. Ce changement a été décidé à cause du progressif dégagement de la SAED dans des activités qu'elle avait habituellement exercées.

Le programme de formation utilisé dans les premiers cinq périmètres avait comme buts:

- faire apprendre l'usage des machines introduites, leurs entretien et réparation
- Information et formation de tous les assignataires, particulièrement les membres des C.de G., sur la gestion et entretien, sur les techniques de culture et sur l'administration et la comptabilité;

Afin d'atteindre ces buts, l'on avait établi des documents et des règles de procédure pour la constitution et le démarrage des activités de la coopérative et pour la formation des responsables.

La formation sur la gestion a été adressée aux chefs de section, aux trésoriers et aux magasiniens; la formation agronomique aux techniciens villageois, la formation en mécanique aux conducteurs. Ensuite on a englobé dans la formation agronomique les chefs de secteur aussi.

Le programme s'est déroulé pendant 3 mois avec 40 heures de leçons théorique pour les chefs de section, trésoriers et magasiniers, alors que les techniciens villageois suivirent 90 h. de formation théorique et 30 h. de formation pratique.

Les résultats de ce programme étaient évalués à l'aide d'une méthode déductive d'après les relevements économiques et techniques de la campagne agricole.

Au mois de Décembre 1987 la réponse à ce programme de formation fut aussi relevée par des tests dont les résultats sont présentés ici de suite.

Dans les autres cinq périmètres sénégalaïs remis en 1988/1989 la formation a suivi le programme synthétisé au point 2.2. de ce rapport.

En particulier, dans la zone de Guedé les cycles de formation vont être achevés avant la première mise en culture.

Après suivront les cycles de formation prévues avant la récolte. À Donaye IT4, qui vient de terminer sa première campagne (hivernage 1988) le programme de formation a été déjà terminé et sont en train de se dérouler des réunions d'analyse sur la gestion, l'organisation des travaux et les résultats de la campagne même.

#### 2.3.1. Situation actuelle et considérations

L'activité de formation concerne les périmètres et les coopératives de Guedé IT1, IT2, IT3, IT4 et une évaluation partielle de ces mêmes activités à Donaye IT4.

En ce qui concerne les nouvelles coopératives responsables des périmètres de la zone de Guedé, le projet a pris l'initiative de commencer la formation des conducteurs à partir du mois d'Octobre 1988.

- voir le rapport de projet "Analyse des activités de formation, vulgarisation et mise au point de la méthodologie d'intervention" Oct. 1987- Italimpianti-Roma).

En effet les techniciens du projet, d'après l'expérience acquise pendant les années précédentes, ont effectué un pré-cours à environ 20 jeunes candidats à 10 places de conducteurs prévues pour chaque section.

L'esprit de l'initiative était de mieux sélectionner ceux qui auraient suivi le cours de formation.

Ce dernier a été rédigé pendant le mois de Décembre 1988 pour les cycles des modules prévus pour les conducteurs GMP et GEO et repris pendant deux journées en Janvier 89 et Février 89 seulement pour le module 5 qui se referait à la rédaction et à la tenue des Carnets de Bord.

Pour les autres conducteurs (M-L=moiss.lieuse, Dec.=decortiqueuse, Batt.=batteuse) le programme de formation se déroulera pendant la prochaine campagne (c/s 89) et particulièrement tout juste avant la récolte, comme détaillé dans le "Déroulement du programme de formation conducteurs".

Cette division du programme en deux temps est en relation avec les travaux agricoles, étant donné que les conducteurs GMP et GEO doivent être actifs dès le début de la campagne (labour de la terre, préparation pépinières, pré-irrigation, etc.) alors que les conducteurs M-L, Dec. et Batt. doivent être prêts seulement au moment de la récolte.

Toujours dans les périmètres de Guedé s'est déroulé le programme de formation pour les adhérents au C.deG., suivant un schéma mis au point au mois d'Octobre 1988.

CYCLE	MOD.	heures theor.	heures prat.	heures Tot.	No./j.	PERIODE prev.
Inf.sens.	3/4	6	3	9	2	15-17/12/88
Gestion (1)	1>9	24	30	54	18	19.12/88 17.01/89
Gestion (2)	*	*	*	*	*	*
Techn.agro.	1>7	21	3	24	8	9-17/01/89

Le deuxième cycle sur la gestion et le deuxième, troisième et quatrième cycles sur les techniques agronomiques sont prévus avant la récolte.

A l'issue de l'actuation du schéma ci-dessus et en analysant les tests d'évaluation les techniciens du projet on jugé utile de sujeter des variations à la composition interne de certains C. de G.

Déjà dans le passé nous avions souligné que les responsables de la zone de Guedé étaient expression d'une hiérarchie dérivante directement des structures traditionnelles du village, ceux-ci étant des membres agés qui ont eu des difficultés à suivre les cours d'alphabétisation, aussi bien que les cycle de formation.

En collaboration avec l'alphabétiseur du centre de Guedé les techniciens du projet ont évalué qu'il était impossible attribuer des responsabilités et des fonctions importantes à ces membres et, à l'issue du cours de formation et en accord avec les coopératives, ont substitué quelques-uns d'entre eux.

On a remplacé:

Guedé IT1- Tech.Villag.

Guedé IT2- Tres., Magas., Resp.Comm., Gerant.Dec.,  
Tech.Villag., Segret.,

Guedé IT3- Magas., Resp.Machin., Tech.Vill.

Guedé IT4- Tres., Magas., Tech.Vill., Resp.Comm., Segret.

Etant donné l'importance des changements, l'homologue responsable de la formation a repris en entier le cours de formation, pour tous les cycles et les modules, avec l'exclusion des seuls conducteurs déjà au début choisis parmi les jeunes du village.

L'arrivée du temps des semaines de contre/saison 1989 a limité les temps du programme. L'on a ainsi évité des leçons en commun pour tous les responsables des C. de G., en diversifiant par contre les leçons selon les tâches et intensifiant les sessions en classes par groupe réduits et spécialisés.

La séquence des modules a été modifiée donnant priorité à ceux qui devaient, juste après préparer la campagne agricole.

Les techniciens du projet, ont en conséquence dressé le suivant programme intensif, à compléter avant la récolte:

CYCLE	MOD.	heures theor.	heures prat.	heures Tot.	No./j.	PERIODE prev.
Gestion (1)	2/5/6/8 9/10	23	15	38	10	17.20/02/89 4.8/03/89
Techn.agro.	1>8	24	5	29	10	20.28/02/89 1.3/03/89

Quant'à la formation dans la coopérative de Donaye IT4, nous avons déjà indiqué comme les cours se sont régulièrement déroulés pour tous les responsables; les cycles et les modules ont respecté la séquence programmée.

A Donaye IT4 une réunion avec le C. de G. avait été décidée pour analyser et évaluer la campagne qui venait d'être achevée (hivernage 88), dans le but d'identifier des éventuels faiblesses dans la formation. Cette réunion n'a pas eu lieu pour des raisons d'organisation.

De toute façon nous sommes de l'avis que, pour une adéquate évaluation de la réponse à la formation, il faut attendre la fin de la deuxième campagne pendant laquelle l'assistance du projet sera moins présente et les responsables de la coopérative tendront de plus en plus à s'engager indépendamment des techniciens du projet, ces derniers devant se limiter à assister en général les actions de la coopérative.

D'après les réunions effectuées et d'après l'analyse des activités de formation dans les coopératives de Donaye IT4 et de Guedé nous estimons que:

a)- Les homologues sénégalaïs mécaniciens ont acquis une bonne expérience au projet, telle qu'ils peuvent, à notre avis, bien accomplir la tâche de l'assistance aux machines agricoles mais surtout se charger de la formation des conducteurs de chaque section.

Dans la zone de Guedé nous évaluons positivement les capacités des conducteurs formés, même s'ils n'ont pas encore débuté dans la compilation des "carnets de bord"

qui sont mis à jour par l'agronome responsable de ces périmètres. Cette compétence sera prise en charge par les conducteurs à la fin des cours d'alphabetisation et après la période de post-alphabetisation.

b)- Il semblerait que l'ensemble des assignataires aient acquis plus d'intérêt à l'égard des objectifs du projet et pour la gestion des coopératives. Cependant beaucoup reste à faire, étant donné que la plupart des décisions (et des activités), sont prises exclusivement par les responsables des C. de G., qui deviennent ainsi automatiquement les uniques interlocuteurs des techniciens du projet.

Cela dépend d'une part du fait que les responsables ont leur intérêts à ce que les assignataires soient exclus des décisions en diminuant ainsi la possibilité de contrôler et vérifier leur conduite.

D'autre part du fait que le travail total qui accable la famille à cause de toutes les activités rurales (wallonie, culture irriguée des tomates, riziculture, etc.) amène les agriculteurs à se soucier des seuls travaux productifs en déléguant la gestion aux seuls responsables élus.

L'on a toujours conseillé d'insister sur la sensibilisation aux programmes de formation, auprès de tous les agriculteurs, à travers des assemblées générales ou de secteur. Mais en dépit des efforts, il nous semble que la participation des assignataires et en général du village, à la gestion des périmètres, puisse encore être largement renforcée.

c)- Le changement déterminé par le projet de quelques-uns parmi les responsables de la zone de Guéde, explique les contradictions qu'un projet peut apporter dans le tissu traditionnel d'un village.

Cela même si toute la zone sénégalaise du projet et en particulier la zone de Guéde a été déjà touchée dans le passé par des investissements et par des actions de développement (même par des périmètres irrigués - SAED, FAO, FED, etc.).

En effet le projet ITALIMPIANTI/OMVS est assez différent des autres et a proposé des modalités d'intervention tout à fait nouvelles, essayant de se mettre directement en relation avec les bénéficiaires, en les chargeant de

résponsabilités sans intermédiaires et sans l'encadrement et l'assistance lourde et indirecte des sociétés d'Etat.

Cette approche a permis à beaucoup de jeunes d'apprendre les techniques nouvelles et des participer ou être à la connaissance des certaines modalités de gestion. et en suite de se rendre compte de l'impossibilité qu'une personne âgée puisse accomplir certaines tâches .

Toutefois le procès de changement socio-economique qui met en discussion les rôles traditionnels et déterminent des changements dans l'organisation coopérative risque de rompre l'équilibre intérieur du village.

d)- L'on remarque, d'après les rencontres avec la section de Donaye IT4, que le magasinier et le trésorier n'accomplissent pas leurs tâches de façon satisfaisante. Il faudra sensibiliser ultérieurement la coopérative à ce propos.

Cette section vient d'achèver la campagne d'hivernage 1988 et une analyse croisée des résultats obtenus et des comptes d'exploitation peut être l'exemple qui favorise la réflexion du C. de G. et des assignataires sur le rôle joué par certains responsables.

e)- En considérant les temps de réalisation du programme de divulgation 2ème phase et en fonction des cycles de formation et d'alphabétisation nous estimons important évaluer dans toutes les coopératives du côté sénégalais la réponse globale à la formation.

Le moment favorable nous semble la fin du cours de post-alphabétisation et après la récolte de la campagne de contre-saison 89, afin de donner aussi à la section de Donaye IT4 la possibilité d'être évaluée après deux campagnes consécutives.

Pour les périphéries de Guedé cette évaluation pourra se dérouler dans un second temps, pendant la période d'après récolte de la campagne d'hivernage '89.

### 2.3.2. Notes préliminaires et recommandations

1) L'on a jugé nécessaire donner des indications supplémentaires pour compléter le nouveau programme de formation qui a démarré dans les coopératives de Guedé.

Avec le technicien chargé du programme l'on a décidé d'achever la partie sur la gestion (1er cycle) et celle sur les techniques agronomiques (1ere partie) vers le 10 Mars 1989, pour en suite reprendre la partie plus générale d'information et sensibilisation adressée à tous les assignataires, particulièrement aux C. de G., en sessions communautaires.

Il est en effet important que tous les responsables soient informés des fonctions que chacun d'eux doit accomplir.

Cela pour permettre un contrôle à l'intérieur des coopératives et pour un échange d'informations et données.

Peu avant la prochaine récolte (c/s. 89) l'on reprendra les cours du 2eme cycle sur la gestion et les modules qui manquent sur les techniques agronomiques et aussi les cycles de formation des conducteurs M-L, Dec. et Batt.

Programme de cours de formation dans la zone de Guedé:

CYCLE	DESTINAT.	MOD.	heures theor.	heures prat.	heures Tot.	No./j. prev.
Inf.sens.	C. de G. chefs sect.	1>3	21	-	21	5
	Assign.					
Gestion (2)	C. de G. chefs sect.	10>21	21	39	60	15
	Assign.					
Conduct.	M-L, Batt. Dec.	1>14	14	40	54	18
Techn.agro.	Techn.vill. chefs sect.	8>9	5	4	9	3

## PERIODE DES COURS

Infor.Sens. du 13/03 au 17/03/1989  
Gestion (2) du 18/03 au 01/04/1989  
Tech.Agro. du 01/06 au 03/06/1989  
Conduc. du 01/06 au 21/06/1989

## CHRONOGRAMME

CYCLES	Mar.	Apr.	May	Juin
Inf.Sen.	—			
Gest.1	—			
Tec.Ag.	—			
Cond.	—			

2) Le Responsable à la commercialisation qui a été introduit dans les C. de G. des coopératives sénégalaïses, devra suivre en guise de formation les cycles sur la Gestion avec les autres membres du C: de G. en particulier il devra bien apprendre le module No. 20 du 2eme cycle "Gestion" qui concerne les transactions commerciales.

3) La réponse aux cours de formation peut être évaluée grâce à la qualité de la tenue des livres comptables, administratifs et de gestion, ainsi que les données techniques et productives de chaque campagne.

La tenue des documents est strictement en rapport avec le niveau d'alphabétisation que les responsables ont acquis grâce aux cours organisés par le projet en collaboration avec le CNAPTI.

Il faut souligner l'importance de la correcte compilation des documents, fait qui permet l'analyse croisée des données et qui amène à une définition exacte du "compte d'exploitation".

D'après le compte d'exploitation l'on déduit les frais d'une campagne et l'on peut les diviser par chaque assegataire.

En remboursant justement ces frais l'on permettra à la section de racheter les facteurs de production nécessaires à la campagne suivante.

Nous pouvons donc individuer deux moment d'évaluation, subordonnés aux cours d'alphabetisation et à la formation:

a) Compilation des tests d'évaluation pour chaque responsable de section (C. de G. et conducteurs) à l'issue du cours de post-alphabétisation et après la récolte de la deuxième campagne.

La fiche en annexe sera rédigé par les techniciens du projet aux mois de Juillet/Aout 1989 pour les section de Diatar IT1, IT2, Donaye IT1, IT2, IT3, IT4, tandis que pour les périmètres de Guede elle le sera à la fin de la 2eme récolte /hivernage 1989).

b) Organisation des réunions, après la récolte (Aout 1989), entre les C. de G. et les techniciens du projet pour une analyse des documents déjà redigés et pour un contrôle des méthodes de calcul du compte d'exploitation et des frais soutenus par chaque assignataire .

Ces deux moment récapitulatifs peuvent indiquer au projet les éventuelles corrections qu'il faudra apporter pour mieux atteindre le but de mettre à point le nouveau modèle de production en parallèle à la capacité de son autogestion par les assignataires.

4) L'on remarque que les agriculteurs et les C. de G. maîtrisent suffisamment les techniques de culture et l'utilisation des machines agricoles, tandis qu'il nous semble qu'il faut approfondir l'étude de la partie "gestion-administration" et surtout la capacité d'analyse des données collectées.

La charge de travail et l'intensité des cycles agricoles ne facilitent pas l'organisation des tâches qui pèsent sur les homologues locaux et sur les agronomes expatriés.

De cela peuvent découler des choix qui encouragent l'aspect immédiatement productif au détriment de l'action à la formation à la gestion.

Il faut souligner qu'une action de développement doit conduire à une gestion autonome, et ce but est atteint avec une gestion soigneuse qui contrôle attentivement les frais et qui a une

~~bonne capacité de commercialisation du produit, tout cela pour~~  
obtenir une juste valorisation de la production.

Par conséquent il convient de souligner l'importance de renforcer les actions suivantes.

a) Analyse et contrôles croisés des couts, et en particulier:

-calcul des rétributions des conducteurs par rapport à la surface labourée et à la quantité de produit obtenu

-calcul des couts d'entretien et d'usage des machines obtenu par le contrôle croisé des "carnets de bord", fiches "couts de travaux mécanisés" et fiches "suivi de stock".

-calcul des facteurs de production, utilisés pendant la campagne, et de leur cout, obtenu par le contrôle croisé des fiches "recensement des facteurs de production", fiches "répartition individuelle" et fiches "suivi de stock".

b) Analyse des productions obtenues et de celles stockées;

c) Analyse et calcul du "compte d'exploitation".

## 2.4. Activités de formation en Mauritanie

Les activités de formation pour les assignataires des dix périmètres en Mauritanie ont suivi dès le début un programme basé sur des modèles séquentiels.

Pour les premiers cinq périmètres (Ranere, NdiawReo, Louboudou, Dar El Barka, Ali Guelel) la formation a été faite pendant la première campagne en contre/saison 1988

Parmi ces périmètres la coopérative de Louboudou, Dar El Barka et Ali Guele ont été celle qui ont suivi des cours de formation hatifs just avant la mise en culture.

L'agronome expatrié avait néanmoins programmé la reprise de certains modèles pendant le déroulement de la campagne et avant la récolte.

Malheureusement l'interdiction de se réunir à plus que trois personnes dictées par le Chef d'Arrondissement, à cause des tensions entre les ethnies de la zone, a été d'obstacle à la conclusion du programme établi.

Par la suite ces mêmes coopératives n'ont pas cultivé pendant la successive campagne d'hivernage 1988 n'ayant pas le CSA acheté le riz produit.

A cause de cela les coopératives étaient dans l'impossibilité de se procurer les facteurs de production pour la mise en culture suivante.

En dépit de ces problèmes le projet a continué à entretenir des rapports avec les coopératives, cherchant des gardes vifs l'intérêt des assignataires.

Aux mois d'Octobre - Novembre 1988, des séances de formation ont été organisées auprès des C. de G. de ces coopératives concernant les modèles sur la gestion et en améliorant l'hative formation obtenue pendant la mise en culture des périmètres.

Quant aux cinq périmètres remis aux coopératives de Sinthiane, Tekenguel, Donaye, Tessem IT1, IT2, successivement au mois de Juin 1988, elles ont pu réaliser régulièrement leur première campagne, grâce aux facteurs de production fournis par le projet comme indiqué dans le contrat OMVS/IT.

En parallèle à la campagne rizicole se sont régulièrement déroulées les activités des formations en cycles de modules prévus avant la mise en culture, (Information et sensibilisation, Gestion (1), Technique agricole) et ceux à faire pendant la culture et avant la récolte (Gestion (2), Techn. agric.).

Aussi régulièrement s'est déroulée la formation des conducteurs à la gestion, usage et entretien des machines agricoles.

Malheureusement même dans ces périmètres le CSA n'a pas acheté le riz empêchant les agriculteurs dans la culture de C./s. 1989.

A la suite des accords qui ont eu lieu dernièrement entre le projet, l'OMVS et la SONADER il paraît que dans un avenir prochain le CSA achètera au moins la quantité de riz qui correspond à la quote-part des frais soutenus par les assignataires, leur permettant d'acheter les facteurs de production nécessaires à la prochaine campagne d'hivernage 1989.

#### 2.4.1. Situation actuelle et considérations

Durant la mission, la situation des coopératives du côté mauritanien était incertaine et liée étroitement aux intentions de la SONADER/CSA à l'égard de la commercialisation du riz produit dans les périmètres suivis par le projet.

Nous avons déjà souligné comme les coopératives n'ont pas pu se refournir des facteurs de production nécessaires au démarrage des campagnes agricoles.

Ce fait, conjointement aux tensions socio-ethniques qu'il y avaient dans la zone, a provoqué des conséquences particulières pour les premiers périmètres mis en culture en C./s. 1988. Ces périmètres ne sont plus cultivés depuis un an et leur entretien est négligé, les assignataires se réfusant de travailler et garder en bon état les canaux, diguettes et parcelles dont ils ne sont pas sûrs de garder la propriété.

Tout cela peut certainement endommager les structures du périmètre et avoir une incidence sur la productivité et sur les rendements à venir.

La longue période d'inactivité entre une campagne et l'autre a une incidence sur la participation des agriculteurs et sur la continuité de leur formation, qui peut devenir peut uniforme et discontinue.

La méthodologie de formation adoptée par le projet prévoit une approche graduelle aux techniques de gestion, interposée par des moments d'évaluation et d'approfondissement de certaines parties ou cycles.

En ce sens la première campagne doit être considérée de seul démarrage, étant donné que chaque action faite ou décision prise est "sous la tutelle" du projet, tandis que pendant la deuxième campagne les agriculteurs démarrent dans l'application libre de ce qu'ils ont appris.

Le parcours de formation ne s'achève pas avec la fin du programme proposé, mais continue dans la pratique à travers l'assistance technique. Dans la zone mauritanienne du projet l'apport déterminant des cours d'alphabétisation et de post-alphabétisation a de plus totalement manqué.

Par conséquent, la deuxième campagne n'ayant pas démarré dans les dix périmètres, ont à pas eu la possibilité de vérification et control qui pouvait permettre des éventuels approfondissement des thèmes moins assimilés.

D'après les visites sur le terrain l'on a relevé comme thème à suivre avec attention les points suivants:

- Parmi les premiers cinq périmètres mis en culture dans quelques-uns la participation des assignataires est affaiblie, dans d'autres, qui ont terminé depuis peu la campagne d'hivernage 1988, la participation et la cohésion reste à des bons niveaux.

Il ne faut pas oublier du reste que les villages intéressés par le projet du côté mauritanien dans les années passées ont bénéficié des rares interventions au contraire de ce que s'est passé sur la rive sénégalaise.

La culture irriguée du riz est donc pour les villageois une source importante d'alimentation et de revenu et constitue souvent la seule alternative aux aléas des cultures pluviales ou de décrue.

Cette motivation, détermine un fort sentiment de participation des assignataires au projet et maintiennent,

dans certaines coopératives, un satisfaisant niveau de formation.

Nous avons vérifié la correcte tenue des cahiers de gestion et entretien machines et la bonne préparation des conducteurs de ces dernières.

Les techniques de la culture rizicole intensive et irriguée ont été aussi assimilées de façon satisfaisante et assez uniforme, par tous les appartenants aux C. de G..

Avec une deuxième campagne agricole bien suivi par le projet les connaissances de ces agriculteurs pourront s'accroître et atteindre des bons niveaux de préparation.

- Les membres des C. de G. de Tessem IT1, IT2, Sinthiane, Tekenguel et Donaye ne maîtrisent pas encore complètement les fonctions administratives et leur capacité à l'analyse des données des documents de gestion est insuffisante.

Ces coopératives ont achevée seulement une campagne agricole et à son issue les techniciens du projet ont été, comme prévu, ceux qui, sur la base des relevés effectués, ont concrètement calculés les parts à débiter à chaque agriculteur.

Comme on l'a dit, pour atteindre le but de l'auto-gestion, il est essentiel que les C. de G. sachent gérer complètement le compte d'exploitation, en plus de savoir s'approvisionner en facteurs de production et de maîtriser la phase de la commercialisation.

Les points ci-dessus seront bien assimilés si les coopératives pourront faire une deuxième campagne. Entre-temps nous conseillons la reprise de certains points de la formation:

- le contrôle croisé des données des documents;
- le contrôle croisé des fiches stock par les fiches répartition individuelle;
- explication des contenus du compte d'exploitation;
- organisation et nécessité des quotes-parts individuelles des frais;

Pour les coopératives de Ali Guelel, Louboudou, Ranere et Ndiaw Reo nous conseillons de reprendre complètement la formation sur la gestion et d'approfondir certains points sur les techniques agronomiques et l'usage et entretien machines.

Ces coopératives ont fait seulement la campagne d'hivernage 1988 et, étant passés plusieurs mois, après la récolte il faut qu'elles revoient avec les techniciens les phases plus importantes de la production.

Il faut prévoir aussi des nouveaux cours de formation pour les responsables qui seront choisis d'après les nouvelles listes des assignataires établies par le Chef d'Arrondissement.

- D'après une rencontre avec une partie du C. de G. de la coopérative de Dar El Barka, nous estimons que, même si elle n'a pas subi les conséquences et les contradictions des problèmes foncier, et étniques, elle n'a toutefois pas un bon niveau de participation et cohésion.

Il s'agit de carences techniques et d'un manque de connaissances en gestion. Il faudra y reprendre la formation en prévision d'une éventuelle mise en culture de ce périmètre (hivernage 1989).

#### 2.4.2. Indications

Pendant les derniers jours du mois de Février 1989 le Chef d'Arrondissement de Dar El Barka a communiqué aux techniciens du projet les nouvelles listes d'assignataires pour les périmètres de Ali Guelel, Leboudou, Ranere, Ndiaw Reo.

Jusqu'à ce moment le projet avait toujours pris en considération les listes d'assignataires concordé avec la SONADER et avec la population résidente précédemment à la réalisation des périmètres.

Par conséquent le projet avait accepté les C. de G. élus par ces assignataires, adressant les cours de formation à eux.

Dans un deuxième temps les autorités administratives de la zone ont contesté ces listes, s'attribuant le droit d'affecter les parcelles à ceux qui étaient indiqués par eux mêmes. Les autorités mauritanienes revendiquaient ce droit, étant donné que l'Etat Mauritanien, à travers la coopération internationale, avait fait des investissements, déterminant une valeur adjointe à ces terres de façon qu'elles ne sont plus soumises à la propriété foncière traditionnelle.

Les tensions générées par ce choix ont certainement empêché le déroulement régulier des activités du projet en général, du cours d'alphabétisation en particulier et de la campagne de C./s. 1988 pour certains périmètres.

Dans les nouvelles listes récemment remises au projet, le 50% des assignataires originels a été changé, dont beaucoup de ceux qui faisaient partie des C. de G. et des conducteurs précédemment choisis.

En détail la liste des exclus qui faisaient partie des C. de G. est la suivante:

RESPONSABLES	PRE-COOPERATIVES			
	Rane.	Loub.	Nd.R.	Al.G.
Chef Section	x			
Segretaire	x			
Tresorier	x		x	
Magasinier	x		x	x
Res.machines	x	x	x	x
Techn.Villa.	x	x	x	
Resp. Decor.	x	x		

A ce moment les conducteurs exclus parmi les 40 formés au début sont 32.

Si ces changements seront ratifiés et acceptés par les coopératives il faut programmer des ultérieurs cycles de formation pour les nouveaux responsables.

A la page suivant les besoins additionnelles de formation que nous avons évalués.

## PROGRAMME

### ALIGUELEL

CYCLE	MOD.	heures theor.	heures prat.	heures Tot.	No./j. prev.
Inf.sens.	1>4	18	6	24	6
Gestion (1)	1/5>8 10>21	39	49	88	22
Conduct.					
Geo	1>11	25	123	148	37
Gmp	1>16	8	26	34	9
M-L	1>14	14	40	54	14
Techn.agro.		*	*	*	*
<b>total</b>		<b>104</b>	<b>244</b>	<b>348</b>	<b>88</b>

### LOUBOUDU

CYCLE	MOD.	heures theor.	heures prat.	heures Tot.	No./j. prev.
Inf.sens.	1>4	18	6	24	6
Gestion (1)	1/8 11>14	29	39	68	17
Conduct.					
Geo	1>16	25	123	148	37
Gmp	1>11	8	26	34	9
M-L	1>14	14	40	54	14
Techn.agro.	1>9	34	7	41	11
<b>total</b>		<b>128</b>	<b>241</b>	<b>369</b>	<b>94</b>

**RANERE-N. REO**

CYCLE	MOD.	heures theor.	heures prat.	heures Tot.	No./j. prev.
Inf.sens.	1>4	18	6	24	6
Gestion (1)	1>20	54	55	109	28
Conduct.					
Geo	1>16	25	123	148	37
Gmp	1>11	8	26	34	9
M-L	1>14	14	40	54	14
Techn.agro.	1>9	34	7	41	11
total		153	257	410	105

De ce qui précède l'on déduit la nécessité qu'il faudra environ trois mois pour reprendre la formation dans ces coopératives.

Si les coopératives pourront commercialiser les produits de la campagne précédente et acheter les facteurs de production nécessaires avant le mois de Juin 1989 il est possible d'envisager la mise en culture de ces périmètres pour la campagne d'hivernage 1989 et le déroulement du programme de formation entre Juin et de Septembre 1989.

2) Pour les coopératives de Tessem IT1, IT2, Sinthiane, Tekenguel et Donaye, l'on a précédemment évalué la suffisante préparation des conducteurs à l'usage et entretien des machines, la suffisante formation aux techniques agronomiques, mais la faible capacité de gestion des C. de G.

~~Nous prévoillons la reprise de certains modules du cycle sur la Gestion ayant les C. de G. comme destinataires.~~

Le programme sera le suivant:

CYCLE	MOD.	heures theor.	heures prat.	heures Tot.	No./j. prev.
Inf.sens.	1>3	12	-	12	3
Gestion	1/2/05 8>12 15>16 19>20	37	41	78	18

La période d'exécution de ces cycles de récupération peut être le mois d'Avril 1989, afin de permettre aux C. de G. de se consacrer activement à l'éventuelle mise en culture pour l'hivernage 1989 et aux techniciens du projet de reprendre la formation dans les autres périphéries

3) Etant donnée la situation particulière de la coopérative de Dar El Barka nous prévoillons une reprise complète de la formation avec les coopératives de Ali Guelel, Louboudou, Ranere et N.Reo.

4) Si les temps d'actuation du projet le permettront il faudrait, pour les périphéries mauritaniennes évaluer la réponse au programme de formation par deux moments d'évaluation, comme l'on a déjà indiqué pour les coopératives sénégalaises.

N'ayant pas réalisé les cours d'alphabétisation et la conséquente période de post-alphabétisation le moment favorable pour évaluer la réponse à la formation sera après la récolte de la campagne d'hivernage 1989.

Si cela ne sera pas possible à cause des temps prévus par le contrat OMVS/IT/MAE l'on pourra néanmoins rédiger les tests pendant la période Juillet/Aout 1989, (en sachant fort bien que les résultats dépendront des temps limités du projet).

### **3. ALPHABETISATION**

#### **3.1. Besoin d'alphabétisation et objectifs**

D'après l'expérience acquise par le projet pendant la première phase, particulièrement à la suite des activités de formation et assistance technique développées auprès des premiers périmètres mis en culture du côté sénégalais et mauritanien, nous avons fait les considérations suivantes.

- La préparation de base des membres des C. de G. est peu homogène, surtout concernant la formation technique et gestionnaire.

On relève cela surtout d'après l'analyse des fiches. Ces dernières étant rédigées en arabe, pulaar et français (quelques-unes rédigées correctement et des autres incomplètes et laissées parfois aux soins du fils alphabetisé du responsable).

- La présence de certains analphabètes et semi-analphabètes parmi le personnel des C. de G., pose des limites à la compréhension des méthodologies de gestion nécessaires à la bonne marche de la production du périmètre.

Le modèle d'intervention choisi par le projet ITALIMPIANTI nécessite d'une séquence de culture très intensive pour permettre aux agriculteurs des revenus économiques à niveau des investissements faits.

Pour l'actuation de trois cultures pendant l'année agricole (2 de riz et 1 de polyculture) il faut nécessairement une organisation et une gestion du périmètre à niveau d'"entreprise", en considérant surtout les difficultés d'approvisionnement en intrants, commercialisation et d'organisation interne du travail, que tous les jours ces coopératives doivent affronter.

Permettre aux assignataires d'accéder à la lecture, écriture et calcul est certainement une exigence primaire.

- Les C. de G. ont été constitués par libre choix des assignataires des parcelles, qui ont respecté presque toujours la hiérarchie dérivante des structures traditionnelles du village.

Seulement dans certains cas il y a des personnes réellement en mesure de bien s'acquitter de leur tache (cela se produit seulement dans les coopératives qui se sont déjà confrontées aux problèmes concrets liés à la production).

Il est donc important de permettre l'accès aux cours d'alphabétisation aussi à d'autre personnes qui pourront peut être reprendre les places devenues vacantes au sein du C. de G..

Nous présentons ici de suite les résultats d'ensemble de la pré-enquête sur les connaissances personnelles des membres des coopératives, sénégalaises et mauritanienes, quant à la lecture, écriture et calcul.

qualification	R.I.M	%	SENEGAL	%	TOTAL	0%
analf.	62	37	45	28,6	107	33
semi-analf.	62	37,1	59	37,5	121	37,3
alfabet.	43	25	53	33,7	96	29,6
<b>TOTAL</b>	<b>167</b>	<b>99,1</b>	<b>157</b>	<b>99,8</b>	<b>324</b>	<b>99,9</b>

note:

- Le C.deG. de Donaye (RIM) ne figure pas puisqu'il n'avait été, pas encore élu ou moment de l'enquête.
- Le nombre élève de questionnés est déterminé du fait que pour certains conducteurs de machines on a pris en considération l'ensambles des candidats à ces places, les titulaires finaux n'étant pas encore sélectionnés.

D'après ces réflexions l'on a programmé des cours d'alphabétisation et post-alphabétisation avec les objectifs suivants:

- a) Permettre aux assignataires de cheque coopérative d'accéder aux connaissances de base de l'écriture, lecture et calcul.
- b) Donner la possibilité à tous les membres des C. de G. de lire et écrire en langue maternelle,d'exécuter les quatre opérations,d'utiliser les unités de mesure,étant cela nécessaire à la rédaction et à l'analyse des fiches technique et comptables et des documents de gestion et d'administration.
- c) Mise au point et fourniture du matériel didactique aux centres d'alphanumerisation,qui aussi pourront poursuivre leurs activités à la fin du projet.

### 3.2. Les programmes

#### 3.2.1. Bénéficiaires

Les cours sont adressés principalement aux responsables et membres des C. de G., ainsi composés pour chaque coopérative ou section:

Président  
Trésorier  
Magasinier  
Secrétaire  
Technicien Villageois  
Responsable machines  
Gérant déc.  
Chargés de la GMP  
Chargés de la Batt.  
Chargés de la M-L  
Chargés de la déc

Pour les cadres de cette liste la participation aux cours d'alphabétisation a été rendu obligatoire.

A ceux-ci l'on pourra ajouter en priorité les chefs de secteur, et les autres assignataires qui pourront volontairement y participer.

#### 3.2.2. Personnel

Du côté sénégalais l'on a contacté le Centre de formation de la SAED-CNAPTI-, qui depuis plusieurs années organise des cours d'alphabétisation en faveur des coopératives et des villages le long du fleuve Sénégal.

A la suite des contacts eu, le CNAPTI s'est déclaré disponible à une collaboration avec le projet ITALIMPIANTI pour la mise à point des programmes et pour l'organisation des cours du côté sénégalais. Il a mis à la disposition du projet trois alphabétiseurs déjà collaborateurs du Centre, en leur donnant une formation spécifique afin de mieux les intégrer avec les buts et les actions du projet ITALIMPIANTI.

~~Le CNAPTI a aussi joué en collaboration avec les techniciens du projet un rôle de supervision des cours d'alphabétisation et de post-alphabétisation.~~

En ce qui concerne la Mauritanie, l'on a contacté le Centre de Formation de Boghè. Ce Centre est une initiative privée qui ne dépend pas de la SONADER.

On peut la considérer une organisation sans but lucratif financée par des partenaires européens (ONG et Organisation internationale)

Pendant les contacts eu avec ce Centre, le Directeur a mis en évidence les difficultés financières, organisationnelles et certains discriminations, tensions socio-ethniques, qui faisant obstacle aux activités du Centre.

En conséquence l'on a jugé mieux ne pas se rélier au Centre de Boghe, pour les cours prévus, mais d'entrer en contact directement avec les instituteurs, conseillés par le même Centre, et résidents dans les même villages intéressés par le projet.

### 3.2.3. Méthodologie

Pour le déroulement des cours on a jugé convenable d'utiliser la méthodologie suivante.

- 1) Pré-enquête sur le niveau actuel des connaissances en lecture, écriture et calcul des cadres des C. de G. des coopératives ou sections.
- 2) Mise au point des matériaux didactiques nécessaires.
- 3) Programmation et organisation de :
  - un cours pour analphabètes
  - un cours pour semi-analphabètes, similaire au précédent en ce qui concerne le programme mais différent pour la durée de réalisation.
  - un cours pour alphabétisés et pour ceux qui au moins ont des notions d'écriture et lecture en Pulaar, Français et/ou Arabe

#### 4) Periode de récupération

5) Intégration avec les activités de formation, à travers un cours de post-alphabétisation.

La pré-enquête a été relevée pendant le mois de Mai 1988 pour le côté sénégalais et pendant le mois de Juin 1988 pour le côté mauritanien. On a adoptées les fiches élaborées par le CNAPTI pour toutes les deux zones d'intervention du projet.

En ce qui concerne les matériaux didactiques à utiliser pendant les cours l'on a adoptées le syllabaire et les deux livres de calcul redigés par le CNAPTI.

### 3.3. Activites d'alphabétisation en Mauritanie

#### 3.3.1. Situation initiale et typologie des cours

L'enquête préliminaire faite pendant le mois de Juin 1988 a permis de caractériser le niveau de formation initial des personnes composant les C. de G. de chaque coopérative.

Elles ont été classées en trois catégories:

- Les analphabètes totaux
- Les débutants de faible niveau
- Les alphabètes (en pulaar, arabe, français)

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

SECTION	Analp.	Début.	Alpha.	Total
Louboudou	8	4	7	19
Aly Guelel	4	10	4	18
Dar El Barka	-	9	7	16
Ndiaw Reo	7	1	10	18
Ndiaw Reo(2)	4	8	3	15
Tesseм(1)	6	6	5	17
Tesseм(2)	8	6	3	17
Tekenguel	17	6	-	23
Sinthiane	8	12	4	24
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>62</b>	<b>43</b>	<b>167</b>

Les besoins des différentes catégories présentées dans le tableau devaient être couverts par les cours suivants:

- 1) Un cycle d'alphabétisation fonctionnelle d'initiation au calcul et aux mesures de longueur, poids et capacité pour les analphabètes totaux réparti en 14 semaines pour une durée totale minimale de 168 heures.
- 2) Un cycle pour les débutants avec un programme identique à celui des analphabètes totaux répartis en 14 semaines pour une durée totale minimale de 168 h.
- 3) Un cycle de formation à la tenue des documents d'enregistrement technique et comptable pour les alphabètes réparti en deux semaines pour une durée totale minimale de 36 heures.

Si les activités agricoles perturberont le déroulement des cours d'alphabétisation, il sera opportun de prévoir une période d'intégration d'un mois pour permettre à ceux qui seront en retard d'uniformiser leur degré de maîtrise de la lecture, l'écriture et calcul avec les autres.

Les modalités et le programme de ce cycle d'intégration seront établis après avoir pris connaissance des rapports finaux rédigés par les alphabétiseurs.

### 3.3.2. Organisation des cours

On estime nécessaire de prévoir une semaine initiale pour permettre aux alphabétiseurs de s'installer dans leurs villages respectifs, correspondants aux centres d'alphabétisation.

Dans la première semaine les alphabétiseurs seront pendant une journée à la disposition d'un cadre du projet pour prendre connaissance du programme IT/OMVS, des l'organisation des coopératives, des aspects techniques, comptables, et administratifs.

Le jours suivants, les alphabétiseurs feront activité de sensibilisation auprès des C. de G. et de tous les assignataires.

Les cours débuteront le deuxième semaine et les classes seront ainsi réparties:

COOP.	Centre	Alphabétiseur	Langue
Aly Guelel	Louboudu	M. Abou Ly	Pulaar
Louboudu			
D.El Barka	D.El B.	-----	Arabe Pulaar
Ranere	Ranere	Tidiane	Pulaar
N.Reo			
Donaye	Donaye	-----	Arabe Pulaar
Tessem IT1	Tessem	Diallo	Pulaar
Tessem IT2			
Tekeng.	Sinth.	Ousmane Sy	Pulaar
Sinth.			

CENTRE	CLASSE	Inscrits Totaux	Inscrits du C.de G.
Louboudou	1)analph 2)début 3)alph	15 20 15	8 13 14
D.El Barka	1)analph 2)début 3)alph	15 15 4	11 10 4
Ranere	1)analph 2)début 3)alph	20 15 15	11 9 13
Donaye	1)analph 2)début 3)alph		
Tessem	1)analph 2)début 3)alph	20 20 10	14 12 8
Sinthiane	1)analph 2)début 3)alph	30 25 4	25 18 4

Chaque auditeur sera doté du matériel suivant: 1 ardoise, 2 cahiers, 1 crayon, 1 gomme, 1 syllabaire, 2 livrets de calcul. Les six centres d'alphabétisation seront équipés du matériel suivant: 45 tables, 45 banques, 6 ardoises, 6 sièges, 6 tables pour les alphabétiseurs.

Ce programme a été élaboré en fonction de certains considérations que nous rappelons ci de suite:

a)- Presque dans toutes les coopératives la langue parlée dominante est le pulaar. Seulement dans deux coopératives, Donaye et Dar El Barka, on a remarqué un



pourcentage élevé (environ 50%) d'assignataires dont la langue maternelle est l'Arabe.

Dans les deux villages correspondants à ces deux coopératives nous avons jugé utile de prévoir un enseignant bilingue de façon à permettre aux participants au cours de choisir la langue qu'ils estimeront plus opportune.

b)- L'absence en Mauritanie de structures organisées pour la formation et l'alphanétisation fonctionnelle, et le manque de matériel didactique spécifique pour ce type de cours adressés aux membres de coopératives gestionnaires des périmètres irrigués.

c)-La réalité socio-politique est complexe, particulièrement dans la zone du fleuve, et le contexte culturel et didactique peut parfois être considéré une occasion de discrimination et de contraste entre ethnies.

d)- la population intéressée par le projet est dispersée en plusieurs villages et en différentes ethnies. On remarque cela surtout si on compare cette situation avec l'intervention au Sénégal où les dix périmètres correspondent à les trois villages seulement.

Pour faire face à ces difficultés les cours programmés ont les caractéristiques suivantes.

- utilisation d'enseignants qui travaillent déjà dans les villages pour le Ministère de l'Education et qui sont disponibles à effectuer les cours pendant la période des vacances scolaires, entre les mois de Juin et la mi-Octobre.

- comme matériel didactique l'on a décidé d'utiliser les documents élaborés par le CNAPTI intégrés par certains documents disponibles en RIM pour la partie concernant le calcul.

On a pas trouvés des documents pareils en langue Arabe. Les classes qui choisiront cette langue, disposeront donc d'un enseignement direct et de matériaux qui seront préparés "ad hoc".

- La distance qu'il y a entre les différents villages ne permet pas le déplacement des auditeurs, en considérant aussi que les cours se déroulent pendant des périodes de

culture particulièrement intensives et pendant la saison des pluies.

Par conséquent on a songé à créer six centres équipés, dont quatre utilisés par deux coopératives chacun et deux utilisés par une seule coopérative.

Les centres sur lesquels graviteront les agriculteurs d'une seule coopérative (centres de Donaye et Dar El Barka) sont aussi les centres dans lesquels on prévoit le dédoublement des classes en langue arabe et poulaar.

Etant donné le nombre des centres prévus l'on a réduit le nombre des auditeurs pour chaque classe, entre un minimum de 15 et un maximum de 30.

### 3.3.3. Situation actuelle

Le programme d'alphabétisation précédemment exposé fut remis aux autorités Mauritaniannes dans le mois de Juin 1988.

Le Directeur de la SONADER de Boghe avait souligné dans sa réponse son désaccord, tandis que le Chef d'Arrondissement n'a pas répondu en dépit d'une ultérieure lettre de sollicitation de la part du responsable du projet.

Par conséquent le projet a été obligé à la suspension des cours après la première semaine, et jusqu'à aujourd'hui ils n'ont pas été repris.

Les alphabétiseurs avaient déjà signé le contrat et ils ont eu le solde de leurs honoraires sans avoir pu effectuer les cours programmés, alors que le matériel didactique et scolaire est encore à disposition du projet.

Ce qui est arrivé est difficilement compréhensible s'il n'est pas mis en rapport à la situation social de la Mauritanie, particulièrement dans la région du fleuve.

En ce contexte nous estimons que les autorités ont refusé l'approbation du programme d'alphabétisation car s'il était réalisé il aurait consolidé la propriété des périmètres aux assignataires actuels que les autorités mêmes ne considèrent pas définitifs.

Les autorités revendiquent le droit à distribuer les parcelles en fonctions des investissements que l'Etat a fait pour la construction des périmètres irrigués, grâce aussi aux contributions de la coopération internationale, investissements qui, déterminant une valeur adjointe aux propriétés traditionnelles, rendent par consequent obsolètes les droits coutumiers sur les mêmes terres.

Le contraste foncier a été particulièrement fort dans la région du Brakna et a provoqué aussi des émeutes entre les ethnies justement dans le village de Ndiaw Reo, intéressé par un périmètre du projet.

A cet égard les responsables du projet soulignent que les listes des assignataires, faisant partie des coopératives IT/OMVS, ont été approuvées par les autorités précédents. Cette décision n'est pas reconnue actuellement.

Le Directeur de la SONADER de Boghe, pour l'actuation des cours d'alphabétisation, a mis comme condition de sélectionner et contacter directement lui même les alphabétiseurs, en choisissant aussi la langue de l'enseignement et le programme.

Ces conditions qui à première vue semblent purement "techniques" inévitablement amènent à exclure ou à limiter la participation des uns à la faveur des autres et, quoi qu'il en soit, elles rendraient difficile d'atteindre les buts de formation que le projet s'est proposé pour les assignataires actuels.

Si au contraire, d'après les derniers accords pris entre les coopératives et les autorités, il y aura une rédistribution des parcelles, nous croyons qu'en plus de refaire presque complètement la formation il faudra envisager la possibilité de reprendre aussi le cours d'alphabétisation.

Tout cela est conditionné par la définitive solution des revendications foncières, afin de rétablir l'indispensable collaboration entre les autorités, les bénéficiaires et le projet.

Pour ce qui concerne les activités déroulé par le projet nous pouvons indiquer seulement les points suivants:

- Distribution du matériel didactique et scolaire aux coopératives pour équiper les centres d'alphabétisation prévus.

- Renvoi de la reprise des cours d'alphabétisation jusqu'au moment que les revendications foncières, la composition des coopératives et la conséquente rédefinition des responsabilités organisationnelles et financières soient complètement définies pour une correcte actuation des mêmes cours.

### 3.4. Activités d'alphabétisation au Sénégal

Les activités d'alphabétisation pour les assignataires des coopératives sénégalaïses font référence à une programme de collaboration signé entre le CNAPTI, service de formation de la SAED, et le projet OMVS/ITALIMPIANTI.

Nous rappelons les principaux points de ce contrat:

- Constitution de trois centres d'alphabétisation (Donaye, Diatar et Guedé) équipés avec le matériel didactique et scolaire nécessaire;
- Concours de sélection des trois alphabétiseurs, leur formation et mise en place;
- Réalisation du cycle d'alphabétisation en langue poulaar;
- Suivi des cours et appui aux alphabétiseurs;
- Evaluation finale.

#### 3.4.1. Situation initiale et typologie des cours

Une enquête préliminaire a été faite pendant le mois de Mai 1988 pour identifier le niveau de formation initial des personnes composant les C. de G. de chaque coopérative.

Elles ont été classées en quatre catégories:

- Les analphabètes totaux
- Les débutants de faible niveau
- Les scolarisés en français de bon niveau, ne maîtrisant pas la lecture et l'écriture du poulaar
- Les néo-alphabètes maîtrisant bien la lecture et l'écriture en poulaar

Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

SECTION	analph. totaux	début. faible	scolar. franc.	alph.	total
Donaye IT1	7	5	4	1	17
Donaye IT2	2	7	5	4	18
Donaye IT3	4	8	2	1	15
Donaye IT4	3	6	1	4	14
Diatar IT1		6	4	6	16
Diatar IT2		7	3	3	13
Guedé IT1	6	6		4	16
Guedé IT2	8	2	2	2	14
Guedé IT3	11	4	1	1	17
Guedé IT4	4	8	2	3	17
Total	45	59	24	29	157

Les besoins de formation des différentes catégories présentées dans ce tableau sont les suivantes:

- pour les analphabètes totaux un cycle d'alphabétisation d'une durée minimale de 250 heures
- pour les débutants de faible niveau un cycle d'une durée de 250 heures identique à celui des analphabètes totaux. Les deux catégories devront néanmoins être séparées pour la bonne marche des cours mais ils seront réunies pour la post-alphabétisation
- pour les scolarisés en français un cycle d'initiation au poulaar de 50 heures
- pour les neo-alphabètes poulaar de bon niveau un cycle d'initiation à la tenue des documents comptables avec les membres de la catégorie précédente.

### 3.4.2. Organisation des cours

Après leur sélection, les alphabétiseurs suivront une formation de 15 jours dispensée au Centre du CNAPTI sur:apprentissage des techniques pédagogiques,maitrise de la transcription en poulaar et des techniques d'enseignement du calcul,initiation à la gestion des organisations paysannes et évaluation des connaissances.

Ensuite,les alphabétiseurs devront mettre en place tous les équipements et materiaux didactiques dans les respectifs centres d'alphabétisations et sensibiliser le C. de G. sur les différents cours à tenir.

En général chaque centre aura trois classes:

- une classe d'analphabètes totaux
- une classe de débutants
- une classe d'alphabétisés

L'effectif maximum de chaque classe est plafonné à 30 auditeurs composés par les C. de G. des différentes coopératives et tous les attributaires des parcelles motivés à la formation.

L'intensité minimale souhaitable est de 12 heures par semaine de cours par classe et dans la mesure où cette intensité pourra être respectée le cycle d'alphabétisation aura une durée de 21 semaines soit 5 mois.

Il est prévu l'équipement d'une salle de cours par chaque centre avec le matériel total suivant: 21 tables,21 bancs,3 tableaux noirs,3 tables de travail pour les alphabétiseurs,3 chaises pour les alphabétiseurs

Le projet doit fournir à chaque auditeur une ardoise,deux cahiers,un crayon,une règle,un syllabaire et deux livrets de calcul.

### 3.4.3. Situation actuelle

Au mois d'Aout 1988 le CNAPTI a sélectionné les trois alphabétiseurs prévus qui successivement ont suivi une période de formation jusqu'au 4 Septembre.

Ensuite,ils se sont installés dans les centres d'alphabétisation et les cours ont débutés le 28/9/88,quelques jours après la date programmée à cause du retard dans la livraison du matériel scolaire.

Durant les rencontres avec les homologues et les agronomes expatriés on nous a confirmé que ,avant le début des lecons,auprès de toutes les cooperatives on a effectué des réunions pendant lesquelles les alphabétiseurs et un représentant du projet ont renseigné et sensibilisé les membres des C. de G. et les conducteurs quant à l'importance de cette initiative ,de l'integration des cours avec la formation et de la nécessité d'une présence attentive et régulière des auditeurs inscrits aux lecons.

Pendant ces réunions on a défini certains points qui mettent en relation ce qu'on a programmé avec les exigences de chaque coopérative:

i)- On a jugé utile que les cours en poulaar ,pour le niveau 2(auditeurs qui savent déjà lire ou écrire dans une autre langue)soit fait dès le début pour une durée de 26 heures,de façon qu'on puisse permettre aux enseignants de bien évaluer la préparation et les possibilités d'apprendre et éventuellement de les renvoyer au niveau 1 (demi-analphabète).

Pour ceux qui ,au contraire,montreront du penchant pour la langue poulaar on réalisera un cours final d'environ 25 heures,peut avant la post-alpha,qui complétera le total de 50 heures prevues pour le niveau 2.

ii)- Le nombre maximum de 30 élèves pour chaque classe a été en quelque cas dépassé.Certaines coopératives ont demandé d'étendre le plus possible le nombre d'auditeurs dans le but de pouvoir à l'avenir éventuellement substituer des responsables avec d'autres déjà formés.

Dans le cas de Guedé l'on a préféré ouvrir le cours d'alphabétisation aux différents candidats conducteurs des machines agricoles les définitifs conducteurs n'étant pas encore nommés.

iii)- On a demandé à chaque auditeur inscrit une quote-part de 750 CFA pour créer un fond du Centre pour couvrir les petites dépenses et au même temps responsabiliser les participants à la gestion présente et future du Centre.

A la suite des rencontres avec les alphabétiseurs, l'analyse des registres et les visites effectuées pendant les leçons, on a relevé, le mois d'Octobre 1988, les données suivants:

CENTRE DE : DONAYE (Oct.1988)

Classe	Auditeurs inscrits	Auditeurs du B.de G.	Nombre moyenne des absents	%
0-Analp.	37	26	7,3	19,2
1-Semi-analp	24	18	3	12,5
2-Alphab.	14	11	5,6	40

A ce centre font référence les sections des périmètres de Donaye IT1, IT2, IT3, IT4.

Le mois de Février 1989 on a fait une deuxième relevé et le taux d'absence est plutôt augmenté, entre 25 et 65% des inscrits. Cinq parmi les membres du C. de G. ont été entretemps jugé prêts à suivre la post-alpha.

CENTRE DE GUEDE (Oct.1988)

Classe	Auditeurs inscrits	Auditeurs du B.de G.	Nombre moyenne des absences	%
0-Analp.(A)	36	25	16	45
0-Analp.(B)	36	23	8,5	23
1-Semi-analp	10	7	-	-
2-Alphab.	12	5	6	50

A ce centre font référence les sections des périmètres des Guedé IT1, IT2, IT3, IT4. On a jugé admissibles à la post-alpha 13 inscrits, dont 10 appartenants aux différents C. de G.

Le nombre élevé d'analphabètes inscrits au niveau (0) a obligé l'enseignant à former deux classes. Dans le relevé du mois de Février le taux d'absences a Guedé est d'environ le 60%.

CENTRE DE DIATAR (Oct.1988)

Classe	Auditeurs inscrits	Auditeurs du B.de G.	Nombre moyenne des absents	%
0-Analp.	36	15	2,7	9,2
1-Semi-analp	18	8	0,2	1
2-Alphab.	5	5	5	100

A ce centre font référence les sections des périmètres de Diatar IT1, IT2. On a jugé prêts à suivre la post-alpha 5

inscrits, tous appartenants aux C. de G. Le mois de Février on a relevé un taux d'absence de 55%.

D'après ces données nous estimons que:

- Chaque section a un C. de G. composé par 7 responsables et 10 conducteurs des machines agricoles. Dans certains périmètres quelqu'un parmi les responsables s'est engagé pour deux postes, par conséquent le total des inscrits aux cours d'alphabétisation adhérents aux C. de G. en certains cas différent de le total théorique des responsables des sections

- On avait déjà considéré que le cours devaient se dérouler pendant les campagnes agricoles, étant donné la succession intensive des cycles de culture. Cela détermine une incidence des absences pendant les cours, particulièrement à Guedé où les agriculteurs n'ont pas encore fait des campagnes risicoles dans les périmètres du projet et ne sont probablement pas conscients de l'importance qu'une bonne gestion et formation prend dans l'exploitation intensive des cultures irriguées.

Les absences obligent l'enseignant à ralentir le déroulement des cours et à refaire les leçons précédentes en attendant d'expliquer les nouvelles leçons à la classe entière.

- On remarque un haut pourcentage d'absences au niveau (2), particulièrement à Diatar et Guedé. Cela il paraît du fait que ceux qui savent lire et écrire en français estiment peu utile apprendre le poulaar et par conséquent ne sont pas motivés à suivre les leçons

#### 3.4.4. Indications

A la suite de ce qu'on a précédemment exposé:

1) Il est nécessaire d'évaluer périodiquement dans chacun des trois centres les absences dans les classes et identifier les sections d'appartenance.

Ces renseignements seront donnés au C. de G. qui éventuellement sollicitera la substitution des membres qui sont dans l'impossibilité de suivre les cours.

2) Il est nécessaire que le projet suive périodiquement le déroulement du programme par des visites dans les classes.

Au même temps des réunions doivent être effectuées chaque mois entre les alphabétiseurs et les techniciens du projet pour évaluer la bonne marche des cours, en donnant la possibilité d'un échange d'information et pour analyser les éventuels problèmes qui se posent.

3) Le programme didactique sera adopté indifféremment par les classes à niveau (1) et à niveau (0).

Le classes à niveau (1) auront toutefois un horaire réduit. Si l'enseignant évaluera la préparation insuffisante il pourra, le cas échéant, augmenter à 12 heures la semaine aussi le niveau (1).

4) Nous rappelons qu'il faudra compléter le cours pour les alphabétisés avec 25 heures de leçon avant de commencer les activités de post-alphabétisation.

#### **4. POST-ALPHABETISATION**

Le cours de post-alphabétisation complète l'itinéraire formatif proposé, car sur la base des activités didactiques et de formation développées précédemment par le projet, les élèves pourront réutiliser les modules séquentiels et les comparer à l'analyse des documents de gestion et à la pratique de la conduction générale de la coopérative.

Les objectifs des cours de post-alphabétisation sont:

- a) Le C. de G. doit être capable de gérer technique et administrativement la coopérative: intégration des techniques commerciales, comptables et administratives dans le cadre de la gestion complète d'une coopérative gérant un périmètre irrigué.
- b) Le C. de G. doit disposer de données simples, compréhensibles et corrects sur la gestion du périmètre. De cela déroule la nécessité de mise au point et uniformisation de tous les documents comptables et de gestion en langue poulaar.
- c) Le C. de G. doit être capable d'utiliser les données relevées par les documents de gestion: analyse des documents déjà rédigés et évaluation de la gestion des campagnes précédentes

Les cours de post-alpha. seront donnés par les alphabétiseurs assistés par les techniciens du projet, pour joindre réellement les notions théoriques avec la formation pratique.

Le participants au cours seront les membres du C. de G. de chaque coopérative qui, ayant déjà suivi les cours d'alphabétisation, pourront garantir par la suite une présence continue et une attention particulière aux fonctions leurs confiées. Leur présence aux cours de post-alphabétisation est obligatoire.

Les cours se dérouleront pendant environ 5 semaines auprès des centres d'alphabétisation constitués dans les villages de Diatar, Donaye et Guedé.

N'ayant pas démarré le cours d'alphabétisation en Mauritanie, il n'y aura pas pour le moment le cours de post-alpha. pour les coopératives Mauritanienes.



#### 4.1. Méthodologie

Les alphabétiseurs du projet, les techniciens et les représentants du CNAPTI ont décidé d'articuler les cours de post-alpha. en six phases séquentielles:

- 1) Visites de sensibilisation aux centres d'alphabétisation dans le but d'informer les auditeurs des objectifs et des conditions prévus pour la participation aux cours de post-alpha.
- 2) En collaboration avec le CNAPTI, évaluation des cours d'alphabétisation par les résultats des tests et par les considérations des alphabétiseurs.  
D'après ces évaluation on choisira les auditeurs des cours de post-alpha.
- 3) Formation des alphabétiseurs au sujet du programme à développer, particulièrement sur les techniques et fiches de gestion.
- 4) Déroulement des cours.
- 5) Tests d'évaluation
- 6) Reprise éventuelle de certains modules et pour des profils fonctionnels spécifiques.

#### 4.2. Programmes

Le programme pour la formation des alphabétiseur sera:

CYCLE	MOD.	Total heures	No./j. prev.
Inform.Sen.	1>3	18	3
Gestion	1/2/5/8 10>12/15 19/20	24	4
Techn.agro.	--	4	1
Total		46	8

Le programme pour les cours de post-alpha sera surtout basé sur les modules sequentiels du cycle "Gestion" et sur l'analyse pratique du "compte d'exploitation". En détail a la page suivant.

CYCLE	AUDITEURS	MOD.	heures	heures	heures
			theor.	prat.	Tot.
Inf.Sen.	C.de G.	3	6	-	6
Gestion (1)	C.de G.	1	3	-	3
	Tres.	2	6	6	12
	Tres.	3	-	3	3
	C.de G.	4	2	4	6
	C.de G.	5	7	8	15
	Mag.	6	-	3	3
	C.de G.	7	2	4	6
	R.S.M.	8	1	2	3
	C.de G.	9	3	-	3
	total		30	30	60
Techn.ag.	Tec.Vill.				
	C.Sect.				4
Conduct.	Conduct.		Carnet de bord		
Gestion (2)	C.de G.	9	3	-	3
Anal.compte		10	2	4	6
exploitation		11	2	4	6
		12	2	4	6
		13	-	3	3
		14	2	4	6
		15	3	6	9
		16	2	4	6
		17	-	3	3
		18	2	4	6
		19	1	2	3
		20	3	-	3
		21	2	1	3
	total		24	39	63

Chronogramme (1989) conseillé pour le déroulement des cours de post-alphabétisation.

PHASES	Mars	Avril	Mai	Juin
Sens.Infor. auditeurs	-			
Test eval. cours alp.	-			
Formation alphabet.		--		
Cours post-alp.		-----		
Test eval.			--	

